

**Communiqué de presse**

Vendredi 4 décembre 2009

## L'économie demande des objectifs réalistes et un ancrage international

A propos du sommet de Copenhague sur le climat

**Du 7 au 18 décembre, la communauté internationale négociera un nouvel accord sur le climat à Copenhague. Cet accord prendra le relais du protocole de Kyoto de 1997 : il fixera de nouveaux objectifs globaux et définira le mode de financement des mesures d'adaptation ainsi que le développement durable des pays en développement. La Suisse sera en mesure d'apporter une contribution importante. economiesuisse soutient la proposition du Conseil fédéral de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 d'ici à 2020. Par contre, aller au-delà en solitaire comporterait de nombreux désavantages et aurait un coût élevé.**

Les changements climatiques affectent toute la planète. Cependant, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre qui en sont la cause sont produites par un petit nombre d'États. Quelque 70 % des émissions de CO<sub>2</sub> – le principal gaz à effet de serre – sont le fait des États-Unis, de la Chine, de l'Union européenne, de la Russie, de l'Inde et du Japon. Jusqu'ici, seuls l'UE et le Japon se sont engagés à limiter leurs émissions. Pourtant, une protection climatique efficace suppose une contribution de ces pays. De plus, les pays en développement et les pays émergents ne sont prêts à prendre des mesures que si elles sont financées par des contributions de pays développés, qui se chiffrent en milliards. C'est précisément là que réside le nœud des négociations climatiques actuelles. Et c'est la raison pour laquelle la conférence de Copenhague n'aboutira pas à la conclusion d'un accord juridiquement contraignant. Il faut s'attendre à des déclarations d'intention politiques, qui ouvriront la voie à la conclusion d'un accord dans un ou deux ans.

Pour la Suisse, cela implique avant tout de poursuivre les mesures volontaires prises dans le cadre de la loi sur le CO<sub>2</sub>. « Grâce aux mesures mises en œuvre par l'Agence de l'énergie pour l'économie, la Fondation centime climatique et l'industrie du ciment, la Suisse est un des rares pays à tenir les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto. Cela explique aussi pourquoi la Suisse est un des pays industrialisés qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant et par franc gagné dans le pays », a déclaré Dominique Reber, responsable des questions d'infrastructure, d'énergie et d'environnement chez economiesuisse.

La loi sur le CO<sub>2</sub>, qui transcrira en Suisse le futur nouvel accord international, ne doit pas être révisée précipitamment. Selon Dominique Reber, « notre pays doit apporter une contribution ambitieuse, mais néanmoins réaliste à la protection du climat. Afin que la Suisse puisse contribuer autant que possible à la protection globale du climat, elle doit pouvoir utiliser des instruments fondés sur l'économie de

marché ainsi que toutes les nouvelles options ouvertes par le système international de protection du climat. »

L'économie soutient la proposition du Conseil fédéral de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 d'ici à 2020. Compte tenu du niveau déjà très bas des émissions de la Suisse (près de la moitié de la moyenne de l'UE), cet objectif reste ambitieux, mais néanmoins réaliste. De cette manière, la Suisse peut éviter une solution purement helvétique, onéreuse et lourde, comme celle proposée par l'initiative en faveur du climat des organisations de protection de l'environnement. L'économie suisse demande que l'initiative en faveur du climat soit traitée séparément de la révision de loi et que ces deux objets soient soumis au vote séparément. Le Parlement a suffisamment de temps pour réviser la loi sur le CO<sub>2</sub> et intégrer les résultats à venir des négociations internationales.

Pour toute question :  
Cristina Gaggini, directrice romande  
Téléphone : 078 781 82 39  
[cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)